



COMMUNE de LA MOTTE EN CHAMPSAUR

Place Jean Hyppolyte GONDRE
05500 La Motte en Champsaur



Département
Des
Hautes-Alpes

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 03.06.2021

Date de la convocation : 28/05/2021

Date d'affichage : 28/05/2021

Date de la séance : 03/06/2021

Le jeudi trois juin deux mille vingt et un à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La MOTTE EN CHAMPSAUR se sont réunis en session ordinaire du Conseil Municipal sous la Présidence de Mr Bernard GAUTHIER, Maire.

Présent(s) : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

BARTHELEMY Lucien, BELLET Sandrine, BLANCHARD Isabelle, DUBERNET Anthony, DUPONT Adeline, ESCALLE Jean, NOUGUIER Fabien, REY Antony, VINCENT Gilles.

Absent(s) excusé(s) : -

Le Conseil Municipal choisit comme Secrétaire de séance : REY Antony.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire, Bernard GAUTHIER.

Délibérations prises ce jour :

N° 20/2021 : Subvention aux associations communales

Le Conseil Municipal procède au vote des subventions aux associations communales, accordées au titre de l'année 2021 :

- Association Bien chez soi : 150,00€
- Association Syndicale Libre du Grand Canal de La Motte en Champsaur : 1000,00€
- Association Les Moutencs : 2000,00€

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.

N° 21/2021 : Contrat de télésurveillance agence postale

Avec l'installation prochaine de l'agence postale dans le bâtiment de la Mairie désormais rénové, il est demandé à la Mairie de mettre en place une surveillance vidéo.

Deux devis ont été établis :

- VERISURE
- IDEO

Après analyse, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre proposée par VERISURE. Ce contrat établi pour une durée de 2 ans comprend :

- Matériel et installation : 583,20€ TTC
- Abonnement sécurité mensuel : 68,40€ TTC

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.

N° 22/2021 : Certificat d'urbanisme opérationnel (B) de Monsieur BELLET Julien : Demande d'autorisation pour opération réalisable sur la parcelle B 253 A. (CUB 00509021H0013)

Mme BELLET Sandrine est absente de la salle et ne participe pas au vote de cette délibération.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce projet de construction sérieux au hameau du Serre.

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.

DIVERS :

Arrivée de la fibre sur la Commune

Notre commune apparait désormais dans la liste des communes prochainement éligibles aux offres fibre (à priori à partir du 21/08/2021). Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet « La Fibre 05 » qui vous permet de réaliser un test d'éligibilité et d'avoir une date estimative.

<http://www.lafibre05.fr/test-deligibilite/>

Remise en état route de Moline

L'équipe Municipale est soucieuse de trouver une solution qui permette de rénover la route de Moline, dont chacun a pu constater l'état de plus en plus désastreux. Des réunions ont eu lieu et d'autres sont prévues. Tout sera fait pour qu'une issue favorable pour la commune et ses habitants puisse être trouvée.